Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte = Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Annuario della Società svizzera di preistoria

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte

Band: 51 (1964)

Artikel: Site préhistorique avec dalles à gravures anthropomorphes et cistes du Petit-Chasseur à Sion

Autor: PID:181,182,183,184

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-114980

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OLIVIER-J. BOCKSBERGER

SITE PRÉHISTORIQUE AVEC DALLES A GRAVURES ANTHROPOMORPHES ET CISTES DU PETIT-CHASSEUR A SION

INTRODUCTION

En juillet 1961, des ouvriers, qui posaient une conduite d'eau au chemin du Petit-Chasseur, à l'entrée ouest de la ville de Sion (fig. 1) découvrirent des monuments en dalles de pierre, et les signalèrent au professeur F.-O. Dubuis, archéologue cantonal. Celui-ci fit appel au professeur M.-R. Sauter qui se rendit sur les lieux accompagné de l'auteur de ces lignes. Nous reconnûmes des cistes sans dalle de couverture; le plus grand (I) était immense, mais l'autre (II) ressemblait extérieurement à ceux de Collombey (fig. 2), comme il se trouvait sur le tracé de la conduite d'eau, nous dûmes le fouiller séance tenante. Il ne contenait que quatre os humains, mais deux de ses dalles étaient gravées de motifs apparemment anthropomorphes dont la datation n'était pas évidente. Monsieur Dubuis décida que la fouille du ciste I aurait lieu en présence d'un préhistorien et la découverte d'un tesson à cordon dans le haut du remplissage montra bien vite qu'il s'agissait de vestiges de l'âge du Bronze ou antérieurs dont une fouille systématique fut décidée.

Après avoir vidé le ciste I, au fond duquel se trouvait une jarre écrasée, nous avons étudié l'ensemble des conditions stratigraphiques. Les premiers tessons de vases campaniformes vinrent alors au jour, découverte qui augmentait encore l'intérêt de la fouille. On prépara donc une grande campagne pour 1962 et 1963. Le site était menacé de destruction par la construction d'un immeuble locatif au nord et par celle de la route de transit pour les poids lourds, il était donc nécessaire de faire vite, surtout dans la région est du chantier où l'on devait ménager le passage des camions. A l'heure actuelle,l es difficultés se sont éloignées; moyennant quelques arrangements, nous avons obtenu l'assurance de conserver le chantier aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Du mois d'avril au mois de juin 1962, nous avons creusé, avec une équipe d'ouvriers, les caissons 1, 2 et 3. Ils ont révélé au niveau de la couche campaniforme un nouveau ciste (III) et quelques tessons. Une couche brun noirâtre, située environ 1,5 m plus bas, contenait quelques tessons qui pourraient être néolithiques. Quant au ciste IV, il n'est pas encore exactement raccordé à une couche, mais il est certainement antérieur aux autres. Parallèlement nous avons enlevé à la pelle mécanique les couches les plus hautes qui sont assez récentes et sans intérêt. Ce décapage a mis au jour les cistes V et VI, beaucoup plus élevés qu'on ne s'y attendait, dont les dimensions sont aussi très considérables.

Pendant l'été, le sol d'érection des cistes I et II se vit dégagé en partie; il est recouvert d'un dallage irrégulier sans doute intentionnel. Nous pûmes constater et prouver une première fois que les monuments étaient construits au-dessus du sol à l'époque des vases campaniformes. Ceci posait la question du réemploi et de la datation des dalles gravées qui doivent nécessairement être antérieures à cette époque.

Nous étions fort surpris de n'avoir trouvé aucun reste humain et aucun mobilier dans le ciste I, et nous allions jusqu'à nous demander s'il s'agissait vraiment d'une tombe, mais nous eûmes la réponse en 1963, quand nous avons retrouvé au nord-est du caisson un certain nombre d'ossements, des tessons et des ornements. Il semble évident que nous nous trouvons en présence d'une sépulture violée, dont nous ne retrouvons que ce qui n'intéressait pas les sacrilèges. Cette campagne de fouilles amena aussi la découverte des cistes VII et VIII (fig. 2).

Pendant l'hiver 1962–1963, une malencontreuse inondation détériora les environs du ciste I et détruisit des témoins stratigraphiques, ce malheur, dû à une erreur d'alimentation des bisses, nous a valu de nombreuses difficultés supplémentaires dans l'étude de la construction des monuments.

L'étude de ces vestiges est loin d'être terminée, mais toute la région qui entoure les cistes I et II ne pose plus grands problèmes de fouilles, il nous a donc paru bon de publier le matériel qui en provient et qui est de nature à intéresser beaucoup de préhistoriens. De plus, il nous est déjà possible de formuler quelques hypothèses en guise de conclusion, même si nous sommes loin d'avoir rassemblé les éléments d'une vraie synthèse.

J'ai maintenant l'agréable devoir de remercier tous ceux qui m'ont aidé et qui m'aident dans ce travail. Le Fonds National de la recherche scientifique et l'Etat du Valais se chargent de tous les frais et nous ont permis d'employer les procédés les plus modernes sur le chantier. Le professeur M.-R. Sauter m'a confié ce travail et

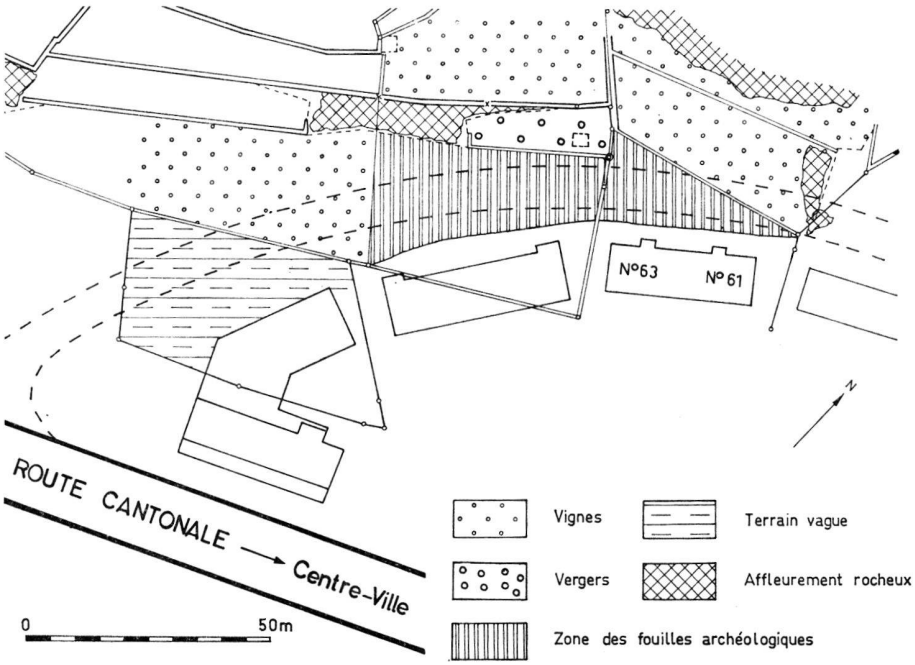

Fig. 1. Sion VS, Petit-Chasseur. Plan de situation. Echelle 1:1500

m'a sans cesse entouré de son aide et de ses précieux conseils. Le professeur E. Vogt est venu sur place pour me faire bénéficier de son expérience. Le professeur F.-O. Dubuis, en tant qu'archéologue cantonal, a fait preuve d'une grande compréhension et d'une inépuisable bienveillance. Il m'est impossible de nommer ici tous les membres de mon équipe de fouilles, je les remercie donc tous en bloc, mais je tiens à dire un mot de ceux qui ont bien voulu se charger de responsabilités particulières: Monsieur Gerd Graeser, en premier lieu, qui mit à ma disposition son talent de dessinateur, tant sur le chantier que pour la préparation des figures à publier, puis Monsieur Christian Tchirakadzé qui vint chaque année avec un groupe de fouilleurs français formés par le professeur Millotte; enfin Messieurs A. Gallay, Jean Scheibler, Georges Spagnoli et Denis Weidmann qui n'ont pas mesuré leur peine. Un programme de fouilles si important nécessite l'aide de bien des personnes et je tiens à les assurer toutes de ma reconnaissance.

SITUATION TOPOGRAPHIQUE ET STRATIGRAPHIE

Le flanc de la montagne tombe abruptement du plateau de l'hôpital de Sion sur la plaine de Rhône, et le cône de la Sionne, sur lequel la ville est bâtie, n'est presque plus visible à l'endroit où les fouilles ont lieu, mais un petit torrent, probablement saisonnier, a accumulé ses alluvions sur ce point. Les constructions, à l'époque préhistorique, ne devaient pas se trouver bien au-dessus de la plaine marécageuse et le site semble avoir été impropre à l'habitation. Le vent dominant, qui remonte la vallée d'ouest en est, n'est jamais très puissant, mais le fœhn, qui souffle dans l'autre sens, prend le site en écharpe et sa violence est redoutable.

Ces conditions topographiques déterminent la nature des couches, très homogènes, que nous avons fouillées[1], et nous en distinguons trois sortes suivant les variations de l'apport torrentiel, fort, moyen ou nul.

a) Couches de sable et de gravillons. Elles sont déposées assez rapidement pendant les périodes de crue du petit torrent, dont le lavage a emporté les petits éléments comme les limons. Elles se distinguent assez facilement.

b) Couches de lœss. Quand l'activité torrentielle est nulle, le fœhn dépose des placages de limon éolien bien caractérisé, tant par son aspect granulométrique que par la forme adoptée par les couches: il s'agit de filons bien développés et horizontaux dans le sens est-ouest, mais étroits et inclinés dans le sens nord-sud.

c) Couches mixtes. En période normale, les dépôts torrentiels et éoliens s'équilibrent à peu près et se mélangent; on trouve alors des couches puissantes qui contiennent toute la gamme des éléments, des plus fins aux plus grossiers. Il faut noter cependant que parfois ces couches semblent provenir d'«ovailles»: larges coulées de boue provoquées par une forte crue du torrent; ces

[1] Bocksberger O.-J. et Burri M.: Fouilles archéologiques du Petit-Chasseur à Sion: étude lithologique d'une coupe de 1962. Bulletin de la Murithienne 80, 1963, 1–15.

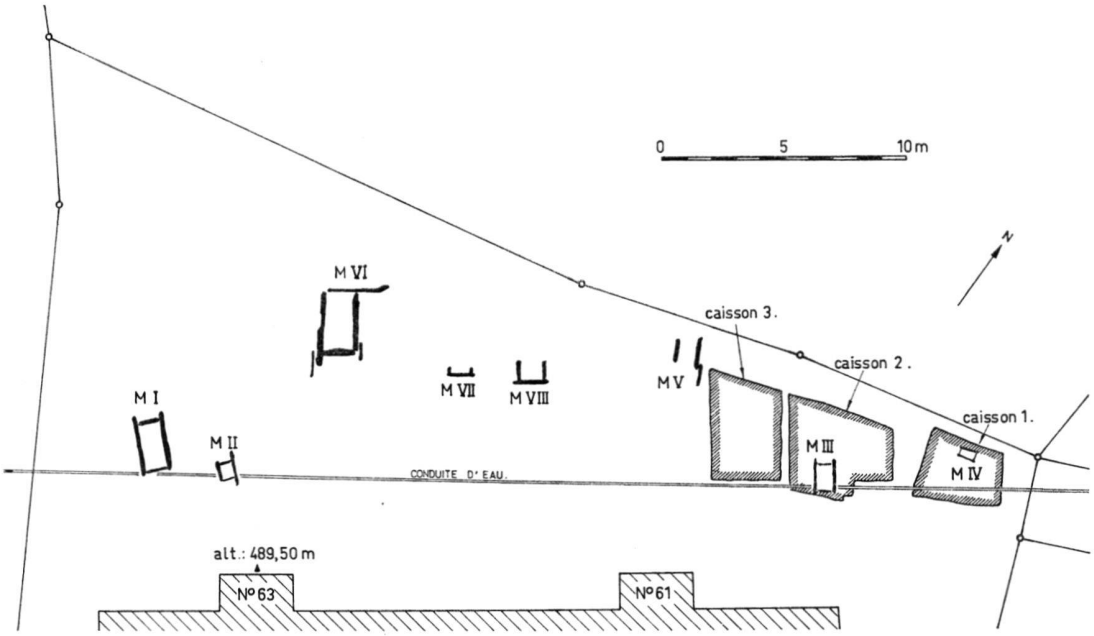

Fig. 2. Sion VS, Petit-Chasseur. Plan général du chantier. Etat à fin août 1963. Echelle 1:300.

accidents déposent parfois une épaisseur d'un mètre de terre sur les vignes qui avoisinent les grands torrents du Valais, il est fort possible que notre petit torrent ait eu une activité du même genre sur une échelle réduite à sa mesure. Dans ce cas, il a remanié ses propres sédiments, mêlés aussi à un apport éolien, il est donc impossible de distinguer granulométriquement deux sortes de couches. Pourtant la présence de pierres posées dans tous les sens, parfois même verticalement, est un indice que nous rencontrons souvent et qui plaide en faveur de l'hypothèse d'un apport brusque par ovaille, plutôt que d'un dépôt lent et régulier.

Sur ces bases, les stratigraphies que nous publions se voient à la fois simplifiées et extrêmement compliquées. En effet, d'une part, l'interprétation de chaque couche est relativement facile; la grande homogénéité du terrain, d'autre part, rend l'observation très difficile; les signes conventionnels que nous avons choisis pour nos figures cherchent à rendre cet aspect indifférencié des coupes. Ce n'est qu'en 1963 que certaines subdivisions importantes, notamment la couche 4d, ont pu être clairement constatées. On ne s'étonnera donc pas, dans la description qui suit, de ce que les couches 4 et 6 soient tantôt présentées comme homogènes, tantôt subdivisées, c'est que l'observation de certains détails était trop difficile pour se trouver justifiée par le peu d'intérêt qu'elle présentait.

Les figures 3 à 7 présentent les principales stratigraphies de cette surface, et la figure 9 montre leur position. Nous ne nous occuperons pas pour l'instant du travail de l'homme et consacrerons notre étude à l'aspect naturel des couches.

Couches 1 et 2 (fig. 3)

Elles ne présentent aucun intérêt, et dès que nous nous en sommes aperçu, nous avons cessé de les relever. Elles peuvent être tout à fait modernes.

Couche 3 (fig. 3 et 6)

Sa partie inférieure, en tout cas, constitue un sol lentement accumulé: les dallettes posent à plat sur un niveau assez constant. Il a été examiné en surface sur quelques mètres carrés, ce qui permit d'assurer sa datation par la découverte de tessons romains sans autre intérêt.

Couche 4

C'est celle qui nous a causé le plus d'embarras. Il ne pouvait être question de la fouiller méthodiquement, car son épaisseur atteint un bon mètre par places, c'eût été une grande perte de temps. Mais elle contient quelques rares tessons et il est possible que, en certains points, elle ait été déposée artificiellement. Dans la région qui nous occupe, ces problèmes sont résolus.

Couche 4a (fig. 3 et 6). Couche mixte, fort probablement d'ovaille, répandue partout avec une épaisseur stable de 0,30 à 0,50 m qui diminue seulement près de la dalle nord du ciste I, sans doute parce que celui-ci n'était pas encore rempli au moment où elle s'est déposée.

Couche 4b (fig. 3 et 6). Couche torrentielle formant une vaste lentille dont le centre est éloigné. Très claire à l'est et au nord, elle diminue jusqu'à disparaître au sud et à l'ouest.

Couche 4c (fig. 3 et 6). Couche mixte, formée peut-être par plusieurs ovailles. Son observation attentive révèle par place de petites lentilles de gravillon ou de lœss

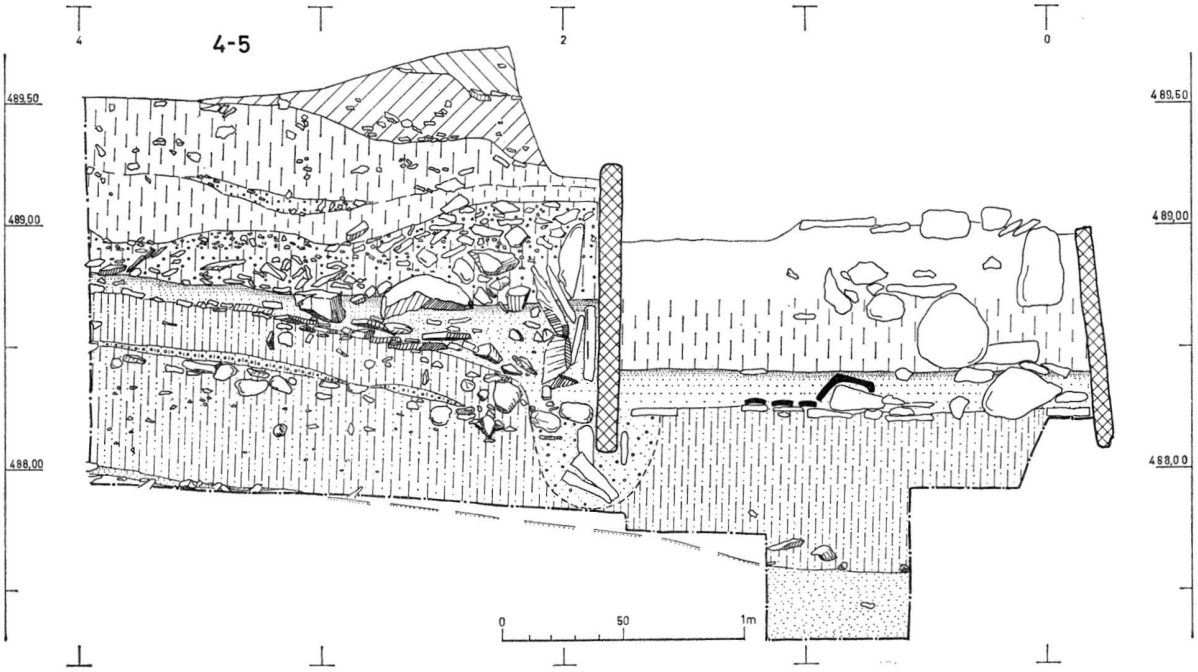

Fig. 3. Sion VS, Petit-Chasseur. Coupe 4–5. Stratigraphie transversale N–S du ciste I, restaurée dans sa partie sud. Echelle 1:30.

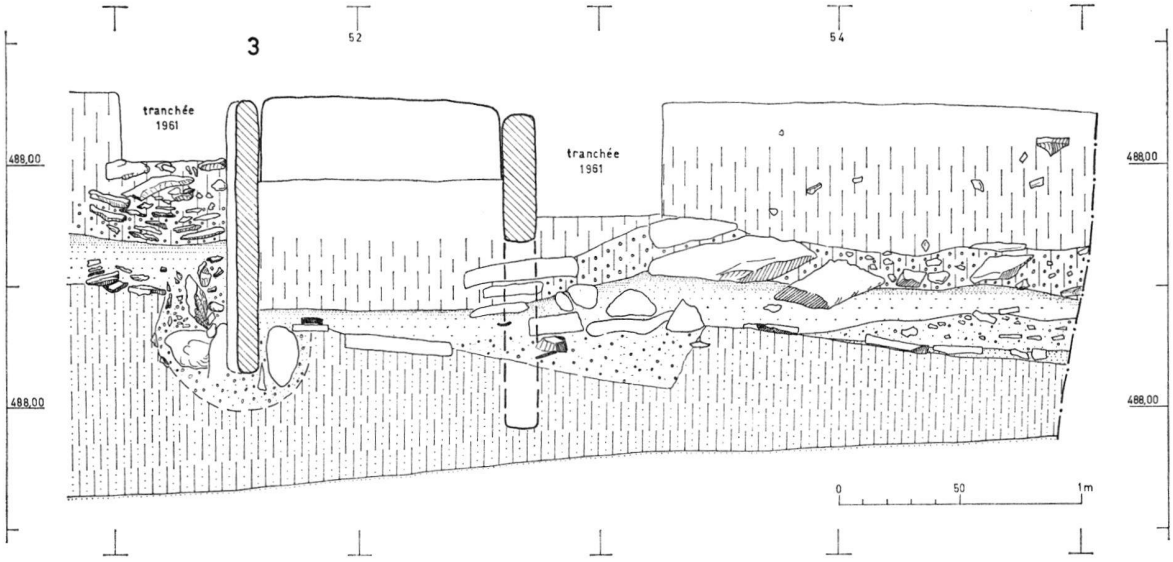

Fig. 4. Sion VS, Petit-Chasseur. Coupe 3. Stratigraphie transversale E–W du ciste I, restaurée dans sa partie centrale. Echelle 1:30.

Signes conventionnels des figures 3–7:

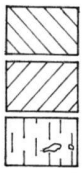
Couche 2

Couche 3

Couches 4a et 4c, mixtes et claires

Couches 4b et 4d, torrentielles et claires

Couche 5, avec fossé

Couche 6, mixte et foncée

Couche 6, torrentielle et foncée

Couche 7

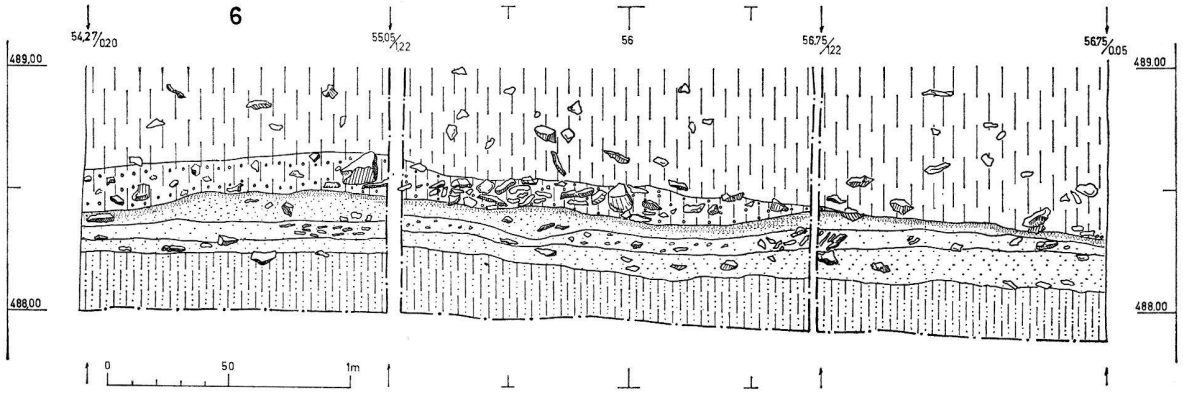

Fig. 5. Sion VS, Petit-Chasseur. Coupe 6. Stratigraphies entourant le ciste II. Echelle 1:30.

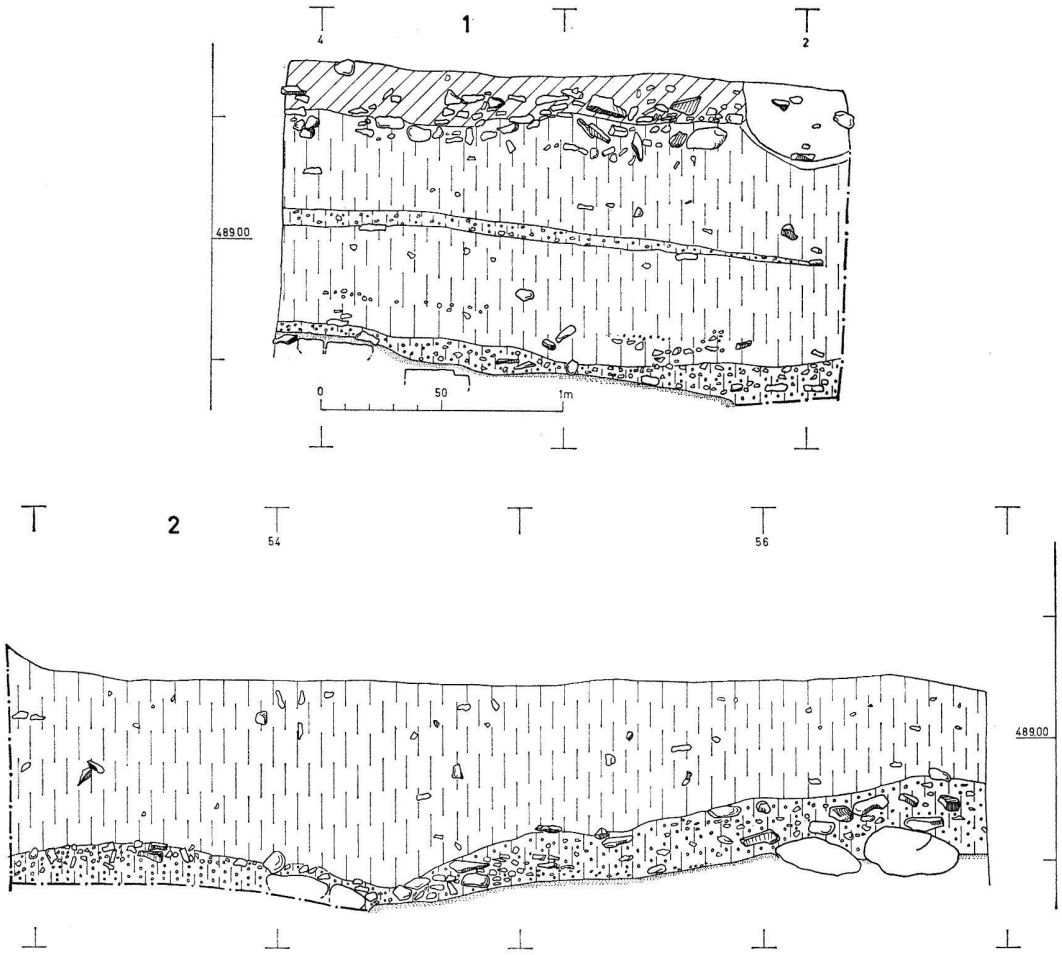

Fig. 6. Sion VS, Petit-Chasseur. Coupes 1–2. Stratigraphie entourant la «fausse tombe». Echelle 1:30.

(fig. 6 entre 2 et 4) qui démontrent qu'en tout cas elle n'a pas été déposée d'un seul coup. Son épaisseur varie peu, 0,40–0,50 m, sauf au nord du ciste I où elle se trouve diminuée par l'amoncellement de la 4d.

Couche 4d (fig. 3–6). Couche torrentielle. C'est la plus difficile à voir. Son aspect change beaucoup selon les endroits. Sa partie inférieure est constituée par de grosses pierres qui se confondent facilement avec celles qui émergent de la couche 5 et qui se répartissent de façon irrégulière: elles ont été bloquées dans le voisinage des cistes et de la fausse tombe (celle-ci se situe entre 55–57 et 2–3, nous en reparlerons). Une terre assez riche en lœss emballe ces blocs et pourrait souvent se confondre avec la 5, mais elle n'est pas aussi dense et contient quand-même des sables et gravillons. La partie supérieure, bien visible sur la fig. 3, révèle une couche torrentielle typique.

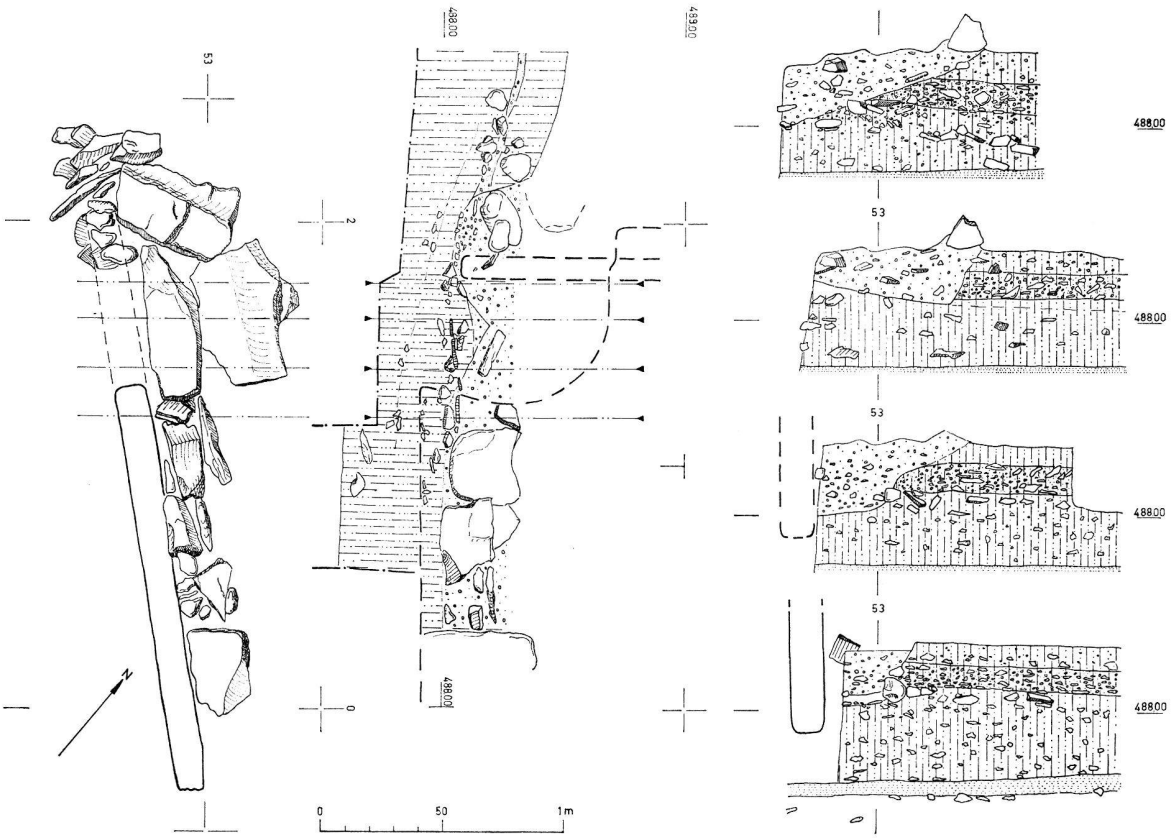

Fig. 7. Sion VS, Petit-Chasseur. Plan et stratigraphies du fossé ouest du ciste I. Echelle 1:30.

Couche 5 (fig. 3–7)

Couche de lœss remarquablement homogène. Sa coloration rouge grenat permet de la distinguer aisément. Elle se subdivise dans le voisinage du ciste II (fig. 4 et 5), précisément dans une région où des circonstances indépendantes de notre volonté – tranchée de canalisation d'eau et inondation – nous ont empêché de l'observer avec soin. A l'ouest et au nord du ciste I, le lœss empaquète des couches de dallettes dont plusieurs méritent une analyse spéciale, car elles sont de calcaire dolomitique, comme certaines dalles gravées, et ne proviennent en tous cas pas de la région, mais ont été apportées par l'homme. Monsieur Burri, géologue spécialiste du quaternaire de la région, suppose qu'il faut chercher leur origine à St-Léonard dans une carrière voisine du site néolithique fouillé par le professeur Sauter[2]. De nombreux tessons de vases campaniformes, les morceaux d'une grande jarre et divers ornements reposent directement sur la couche supérieure de dalles sous une épaisseur de 5–10 cm de lœss. La surface supérieure s'est modifiée du fait des constructions qu'elle entoure ainsi que nous le verrons.

Les fossés font naturellement partie de la couche 5, mais ils ont été remplis immédiatement après la construction du monument, avec la terre de la couche 6 dans laquelle ils avaient été creusés. Il s'ensuit qu'il est très difficile de déterminer leur position en coupe et impossible de le faire en surface, tout au plus peut-on remarquer une certaine abondance de lœss infiltré pendant le tassement de remplissage.

Couche 6 (fig. 3–5 et 7)

Couche mixte que l'on pourrait abondamment subdiviser. Son aspect est très semblable à celui de la couche 4, mais de couleur un peu plus foncée. Elle ne présente pas grand intérêt, mais nous sommes obligés de la traverser pour aller chercher un éventuel niveau néolithique sous-jacent, qui naturellement ne porte pas encore de numéro.

Couche 7 (fig. 3, 4 et 7)

Couche lœssique. Nous ne l'avons atteinte qu'en de rares endroits, mais déjà il semble que nous devrons la dépasser, car elle ne ressemble pas au niveau archéologique des caissons qui a livré quelques tessons d'aspect néolithique. Ce lœss de couleur grise prend cependant par places une teinte noirâtre due peut-être à une occupa-

[2] Sauter M.-R.: Le Néolithique de St-Léonard, Valais (fouilles de 1958–1959), US 24, 1960, 27–33. – Sauter M.-R., Fouilles dans le Valais néolithique: St-Léonard et Rarogne, US 24, 1963, 1–10.

tion humaine. Il n'est pas exclu que l'avenir nous y réserve des trouvailles.

Il ressort de cette description que seules les couches 4, 5 et 6 sont intéressantes, en attendant que l'exploration de la 7e soit faite. Nous allons procéder à l'examen des surfaces en suivant l'ordre chronologique. Le sommet de la couche 6, ou le fond de la couche 5 nous renseigne sur la construction du ciste I, la couche 5 sur la sépulture, son sommet et la couche 4d sur l'existence d'un éventuel tumulus. Le problème de la fausse tombe, sise en 55–57/2–3, est en réalité lié à ceux de la couche 5, la présence, au nord du ciste I, de gros blocs, qui auraient pu avoir été apportés intentionnellement, mais qui appartiennent à la 4d, nous a obligé à représenter toutes ces pierres sur la même figure.

LA CONSTRUCTION DU CISTE I

Dans le sol constitué par le sommet de la couche 6, on a creusé les fossés destinés à recevoir les dalles (fig. 8). C'est un des points de la fouille où nous eûmes le plus de peine à voir clair pour trois raisons: 1. les tranchées creusées en 1961 par les ouvriers ont détruit une bonne part des fossés; 2. l'inondation de l'hiver 1962/63 a élargi les dégâts; 3. la couche 6 et le remplissage des fossés se ressemblent à tel point que la position des pierres est parfois la seule indication que nous possédions pour les différencier.

Il est difficile de fixer avec certitude la date du premier dallage qui recouvre cette couche par rapport à celle des fossés. L'intérieur du ciste est évidemment postérieur puisque la surface a été artificiellement aplanie au niveau 488,25, puis parée de quelques dallettes dont trois au moins couvrent le remplissage du fossé; mais la plupart des dallettes extérieures semblent bien avoir été déposées avant le creusement, car, par place, elles délimitent le contour du trou. Au nord, le problème est très complexe: six ou sept dallettes mordent légèrement sur le remplissage, peut-être sont-elles postérieures, peut-être aurions-nous dû donner au fossé une forme analogue à celle qu'il affecte en ouest et qui doit être due au tassement, le sol primitif ayant glissé vers l'intérieur? Comme la coupe que nous aurions voulu établir à travers le fossé nord a été détruite, il ne nous est plus possible de répondre. Quoi qu'il en soit, ce dallage a été constitué en plusieurs temps, nous le retrouverons à l'intérieur de la couche 5, et il est artificiel puisqu'il se compose de pierres étrangères au site.

Au sud, tout a été détruit par la pose de la canalisation d'eau; aucune observation du fossé n'a été possible.

A l'ouest, les pierres de calage ont été enlevées par la tranchée 1961, mais, par chance, nous avons pu établir, sur la ligne 1,8 environ, une bonne coupe que nous reproduisons dans la stratigraphie transversale restaurée est-ouest (fig.4). Sous une bonne épaisseur de cailloutis appartenant à la couche 4, on voit le lœss 5 plaqué contre la dalle ouest du ciste; en-dessous on constate très nettement, du côté ouest, le dallage interrompu par le fossé dont les pierres sont souvent verticales et plaquent contre la paroi; quoique très fine, la différence des terres peut être décelée par des observateurs exercés. Cette coupe a été détruite par l'inondation et nous n'avons malheureusement pas pu la prolonger vers le bas. Il est probable que la dalle ouest s'est révélée, une fois mise en place, un peu trop étroite, de sorte qu'il a fallu tapisser le fond du fossé de pierres plates pour la surélever un peu. Ces dallettes sont encore en place et permettent de tracer le contour du fossé avec une approximation suffisante.

Au nord, l'inondation a tout détruit, alors que nous n'avions relevé que quelques éléments de calage. Ils semblent cependant encore en nombre suffisant, et nous avons constaté au-delà de la limite probable du fossé l'absence de toute pierre verticale de quelque importance; de plus, nous l'avons aussi retrouvé en coupe, tout près de son extrémité, à l'extérieur du ciste (fig. 7). Là, il interrompt une subdivision torrentielle de la couche 6 dont le matériel semble se retrouver à l'intérieur; ce serait assez naturel: quand on fait un trou dans la terre, on n'évacue jamais toutes les mottes que l'on a déchaussées, il en reste toujours au fond.

A l'est, l'échancrure qui forme l'épaule de la dalle a simplifié le travail des constructeurs qui n'ont pas creusé le fossé jusqu'à ce qu'il rejoigne celui du nord, mais se sont arrêtés un peu plus au sud. La fig. 7 montre le petit triangle de couche 6 qui sépare les deux fossés. La ligne se prolonge vers le sud, mais n'est plus aussi nette: le triangle se détache dans une subdivision torrentielle de la couche 6, de sorte que le gravillon et le sable ressortent bien sur le remplissage mixte fortement lœssique du fossé. Le niveau de base de la dalle se trouve à une altitude un peu moins haute, il est probable que le fond du fossé était très étroit, ce que semble prouver la présence de dallettes fortement inclinées qui se trouvaient à quelques centimètres en avant de notre coupe.

Au niveau de l'échancrure de la dalle, le sol aurait dû rester plat, mais l'expérience nous a appris qu'il faut compter, sur ce terrain, avec de violents ruissellements. L'eau qui butait contre la dalle nord se rassemblait à l'est pour s'engouffrer dans le fossé, après avoir formé un méandre bien dessiné par la courbe du niveau 488,10. Ce phénomène ne signifie pas forcément que les fossés soient restés longtemps ouverts. L'eau change les terrains situés au-dessous d'elle; elle lave les éléments fins et desserre les plus gros, ce qui facilite une infiltration ultérieure de lœss.

A l'intérieur du ciste, il fut impossible de constater une différence de terre entre la couche 6 et les fossés, de

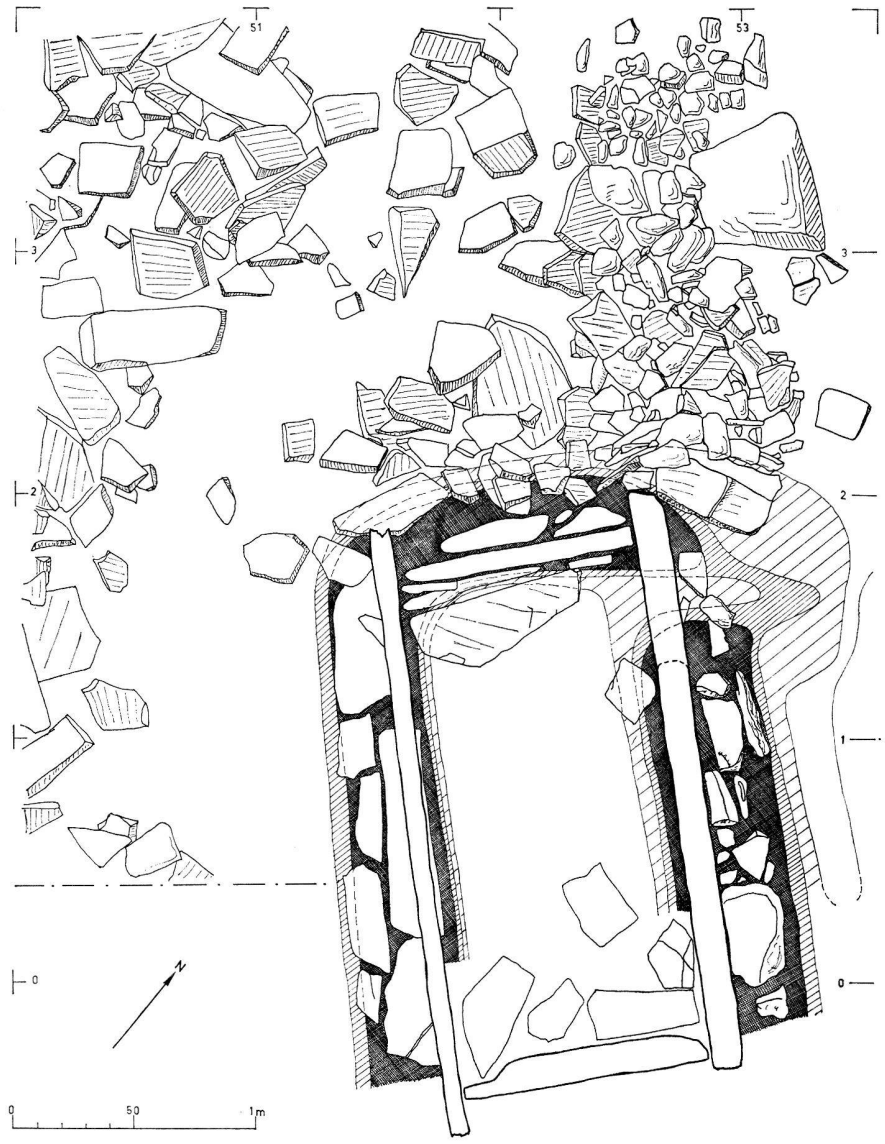

Fig. 8. Sion VS, Petit-Chasseur. Plan du fond de la couche 5 et des fossés du ciste I. Echelle 1:30.

Zone où le sommet de la couche 6 se situe à une altitude inférieure à 488,05 m.

Zone où le sommet de la couche 6 se situe entre les altitudes 488,05 et 488,10.

Zone où le sommet de la couche 6 se situe entre les altitudes 488,10 et 488,295 à l'extérieur du ciste d'une part, 488,25 à l'intérieur d'autre part.

sorte que le tracé de ceux-ci, fixé par la courbe de niveau 488,25, demeure assez hypothétique, fondé seulement sur les rares pierres de calage qui se trouvaient toutes au nord.

La terre extraite du fossé fut naturellement d'abord déposée sur le bord, puis remblayée après la mise en place des calages, mais, remuée, elle prenait plus de place qu'avant et devait donc former un petit monticule le long du fossé. Il se pourrait que la crête qui culmine à 488,30 et qui dessine la courbe de niveau 488,295 en soit le dernier vestige, mais cette différence infime d'altitude ne peut guère être prise en considération, car elle se situe à l'intérieur de la marge d'erreur possible dans la fixation d'une limite de couche, surtout quand un terrain est aussi difficile.

Ainsi donc, malgré les destructions et les difficultés d'observation, il est possible de reconstituer avec grande vraisemblance la construction de ce monument. Nos con-

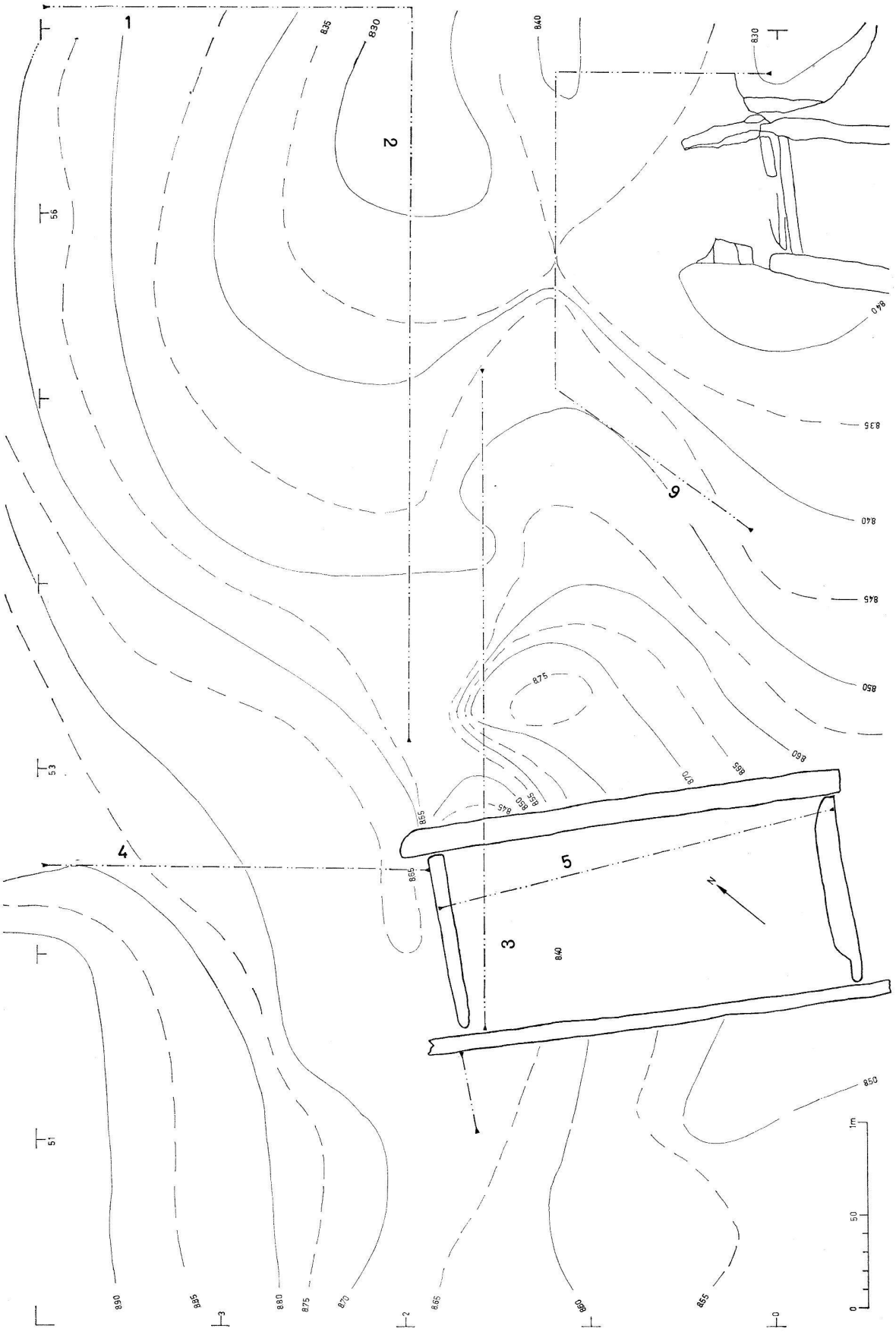

Fig. 9. Sion VS, Petit-Chasseur. Plan du sommet de la couche 5, avec situation des coupes 1–6. Echelle 1:30.

Fig. 10. Sion VS, Petit-Chasseur. Plan de la couche 5, avec situation des trouvailles. Echelle 1:30.

- Tesson d'un vase campaniforme indéterminé.
- Tesson du vase campaniforme no 1.
- Tesson du vase campaniforme no 2.
- Tesson du vase campaniforme no 4–5.
- Tesson du vase campaniforme no 6.
- Tesson du vase campaniforme no 3.
- Tesson d'un vase quelconque.
- Lunule taillée dans un coquillage.
- Perle de dentale.
- Colombelle ou cyprée.
- Rondelle de pierre perforée.
- Silex ravaillé.
- Eclat de silex.
- Dent.
- Os non calciné.
- Os calciné.
- Fragment de crâne non calciné.
- Fragment de crâne calciné.

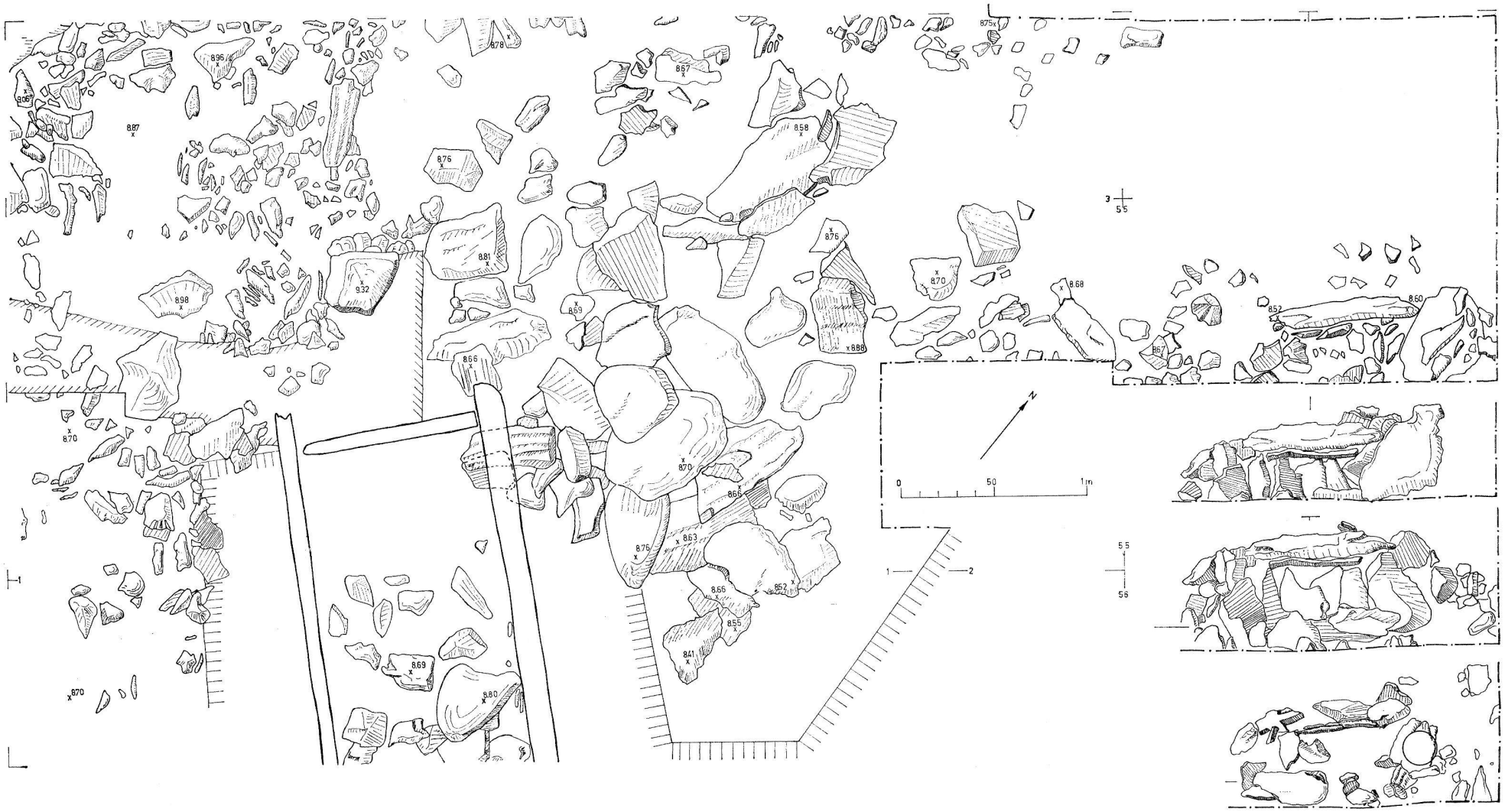

Fig. 11. Sion VS, Petit-Chasseur. Plan de la couche 4d. Echelle 1:30.

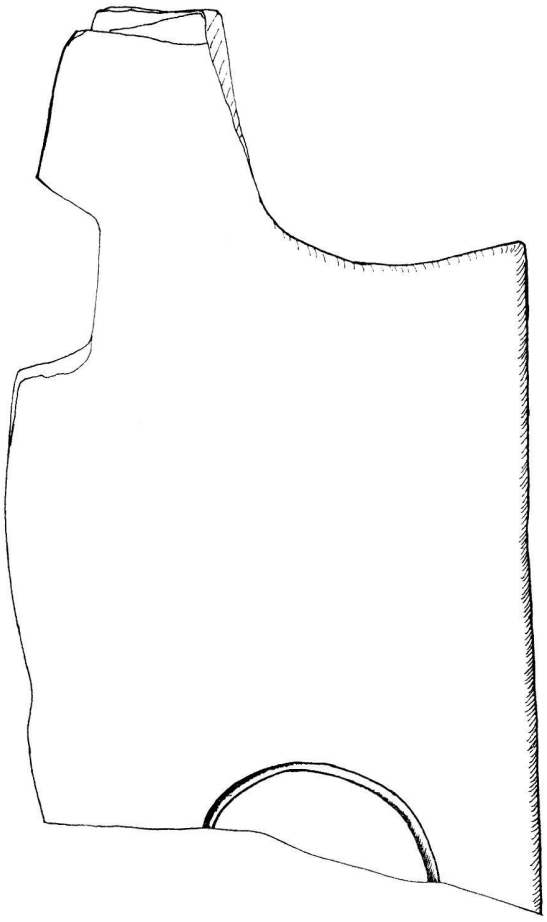

Fig. 12. Sion VS, Petit-Chasseur. Ciste I, dalle est. Echelle 1:20.

clusions sont d'ailleurs confirmées par l'étude du ciste III, disséqué en laboratoire, et la fouille des autres cistes apportera sans doute de nouvelles preuves.

LA SÉPULTURE

L'ensemble des renseignements que nous possédons sur la sépulture se trouve réuni sur le plan de la couche 5 (fig. 10), car celle-ci a commencé à se former pendant que le monument était en sauge.

Bien que nous n'ayons pas retrouvé de dalle de couverture, l'existence de celle-ci est assez probable et, vu du sud, le monument devait avoir belle allure. Il sortait largement du sol, et deux dalles de calage latérales l'allongeaient tout en empêchant les côtés de s'ouvrir. Malheureusement ces pièces ont été détruites par les ouvriers et nous n'avons pu constater que l'existence d'une des extrémités. Le sol était entretenu et dallé, de façon assez grossière, il est vrai.

Dans le ciste I, nous avons retrouvé une grande jarre en morceaux que nous savon pur estaurer presque entièrement (fig. 16). Il n'y avait pas trace de mobilier ni d'ossements: tout ce matériel se trouvait dispersé à l'extérieur, principalement au nord et au nord-ouest. La plupart des ossements humains et même le crâne étaient calcinés. De nombreux tessons de vases campaniformes vinrent au jour, ceux qui purent se coller formaient en général des groupes serrés, mais parfois ils étaient éloignés de plusieurs mètres. Des coquillages taillés en forme de lunules, des perles de dentale et des colombelles perforées constituaient les ornements; l'outillage est représenté par deux lamelles de silex et, peut-être, par une rondelle de pierre dure perforée (fig. 14).

Il s'agit sans doute d'une sépulture secondaire violée: les os et les ornements devaient être renfermés dans la jarre à l'intérieur de la chambre funéraire. Le violateur, après avoir basculé la dalle de couverture a dû sauter dans le ciste, vider le contenu de la jarre à l'extérieur, puis rejeter cet ustensile inutile à l'intérieur. Cette idée du moins semble vraisemblable, mais ce ne sera jamais qu'une hypothèse tant qu'on n'aura pas retrouvé au moins une jarre intacte. Il est assez vraisemblable, mais non prouvé, que tout ce mobilier appartient à une seule sépulture. La date de violation n'est pas assurée non plus, mais elle semble extrêmement ancienne puisque les vestiges en reposent directement sur le sol d'érection du monument.

Sous le crâne calciné, et enfoui dans la terre, se trouve un crâne intact, dont la présence est difficile à expliquer. Nous avons emmené un témoin en laboratoire pour le disséquer et déterminer avec le plus de certitude possible à quelle couche appartient cet étrange dépôt.

Dans la région 55–57/2–3 se trouve un autre crâne non calciné et en triste état, dissimulé sous un amas de dallettes grossières de schiste lustré que nous avons appelé la «fausse tombe»: non seulement nous avons cru d'abord que nous étions en présence d'un nouveau ciste, mais il n'est pas impossible que cet amas, assez informe, ait été déposé intentionnellement pour cacher le crâne. Il est aussi possible qu'il s'agisse simplement d'un «lusus naturae» et que ces pierres appartiennent effectivement à la couche 4d. La figure 11 montre quatre états successifs de la fouille de ce point, le premier incorporé au plan de la couche 4d, le dernier à celui de la couche 5, mais cette disposition commode ne prétend pas trancher la question.

Nous en aurons le cœur net, car la surface 55–57/0–2 doit encore être fouillée. Il n'est pas exclu par ailleurs qu'on y trouve aussi une partie du mobilier du ciste II (le crâne dont nous venons de parler en ferait-il partie?) et de préciser exactement à quelle subdivision de la couche 5 celui-ci appartient. On se rappelle en effet qu'il a dû être fouillé très rapidement et les déprédations qui eurent lieu tout autour créent une regrettable lacune sur notre plan.

Les questions que posent ces crânes ne sont donc pas encore résolues, mais on peut espérer que la suite de la fouille aidera à les résoudre. Par ailleurs, sur les points essentiels, nous sommes arrivés à des hypothèses solides.

Le sommet de la couche 5

On se pose assez naturellement la question de savoir si le ciste I était recouvert d'un tumulus et nous avons des raisons péremptoires de répondre non (fig. 9). Ceci rendrait impossible notre hypothèse très solide de violation. On s'expliquerait mal comment une forte couche de lœss, 5, aurait pu se déposer entre le moment de l'érection du ciste et la confection du tumulus. Enfin, la couche 4d présente bien quelques particularités, mais reste, dans l'ensemble en tout cas, d'origine naturelle. Tel est aussi le cas de la surface de la couche 5 que nous allons examiner.

Le placage de lœss s'est déposé assez régulièrement sur la surface préexistante, formant un petit monticule à l'est des parois qui arrêtent le vent et s'amoncelant régulièrement derrière. Dans le voisinage du ciste I, cette formation est très claire, mais elle l'est moins près du ciste II. Sur ce point, nos courbes sont très hypothétiques, fondées sur des extrapolations et de vagues souvenirs; rappelons que cette région a été détruite par les ouvriers.

Des pierres, que nous n'avons pas figurées pour éviter de surcharger le plan, émergent ici et là de la couche de lœss. On ne sait pas toujours si elles font partie de la 4d et se sont enfoncées, ou si elles étaient là avant le dépôt éolien. Ni leur forme, ni leur répartition ne présentent d'intérêt.

Près de l'échancrure de la dalle est, on constate de nouveau l'existence d'un curieux phénomène de ruissellement. Les eaux ont érodé le lœss des environs et l'ont entraîné dans le ciste I où il s'est déposé selon une surface très horizontale, comme dans une cuvette. Cette hypothèse est la seule que je trouve pour expliquer l'étrange configuration des courbes sur ce point. Il est vrai que ces courbes représentent elles-mêmes des hypothèses, mais elles se fondent sur un nombre suffisant de cotes connues.

Les couches 4d et 4c

Ces couches présentent des accumulations de gros blocs qui nous ont longtemps préoccupé, mais à l'heure actuelle, notre opinion est faite et nous publions la fig. 11, plan de la couche 4d et d'une partie de la 4c, pour prouver qu'il n'y a rien là que de très naturel. Sur une pente où descendent pes sédiments de toutes sortes, il est nécessaire que la présence d'un obstacle arrête les gros éléments dans son voisinage. Ainsi au nord-ouest du ciste I, qui formait barrage, il existait un trou dans le lœss et il était destiné à se remplir assez rapidement, c'est ainsi que s'explique l'accumulation de gros blocs entre 1 et 3/53–54,5. Il pourrait bien en être ainsi de la fausse tombe, qui se trouve précisément dans le creux d'un vallonnement de lœss.

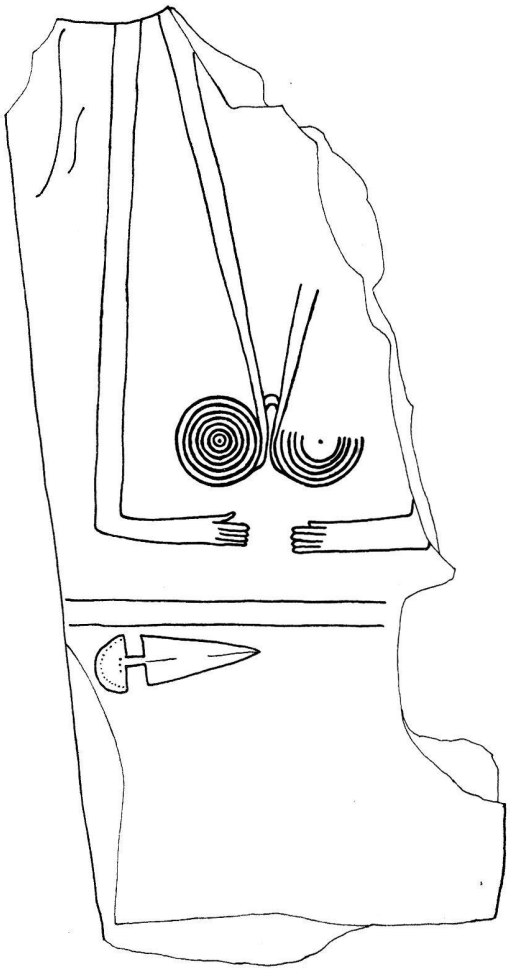

Fig. 13. Sion VS, Petit-Chasseur. Ciste I, dalle ouest. Echelle 1:20 (cf. planche 6).

La photo (planche 8, 2) est une des seules où nous avons pu faire apparaître la limite entre les couches 4d et 4c, les deux gros blocs appartiennent à cette dernière, et il devient superfaitatoire de démontrer encore que seule la nature est responsable de leur position.

LES TROUVAILLES DE LA COUCHE 5

Nous rappelons que rien encore ne prouve absolument l'homogénéité de toutes ces trouvailles. Nous les groupons cependant à titre d'hypothèse. Dans la description qui suit, nous nous bornons à mentionner ce qui n'apparaît pas ou apparaît mal sur les dessins (fig. 14–16).

La jarre est un beau vase de couleur brune, les tons sont variables et assez proches de ceux d'un vieux cuir clair. Elle porte quatre mamelons de dimension moyenne sur le second cordon. La pâte est noire, mal cuite, avec de gros dégraissants. Le profil est très irrégulier.

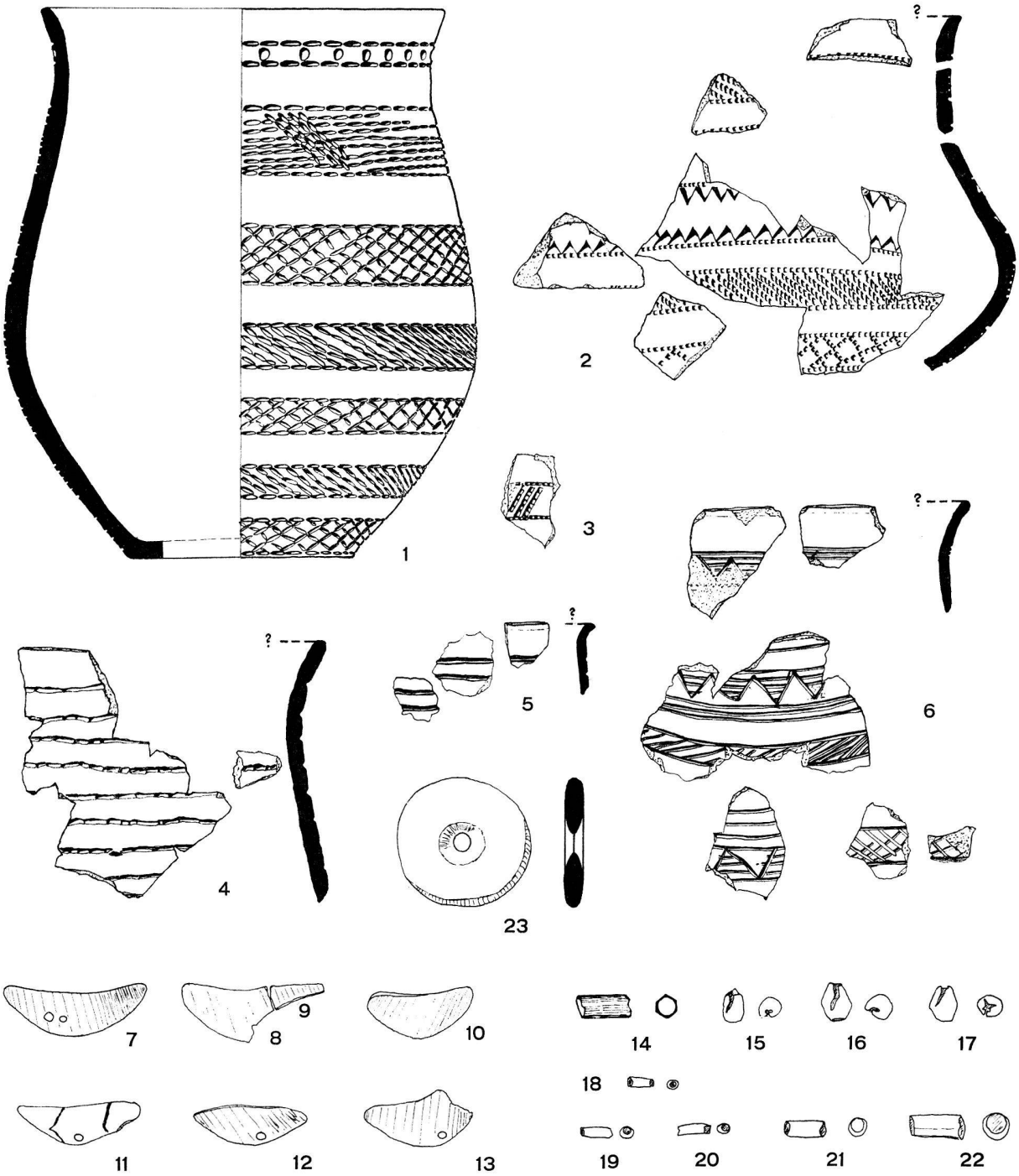

Fig. 14. Sion VS, Petit-Chasseur. Objets trouvés dans la couche 5 en dehors des cistes. – 1–6: Tessons de vases campaniformes. – 7: 53–54/1,50–2,50; déplacée, zone perturbée, couche 5 A. – 8: 53,30–53,65/1,30–1,60; zone perturbée. – 9: 53,90/1,47. – 10: 52,64/1,49; M I sous dalle E. alt. 488,32. – 11: 53,35/1,70 alt. 488,35. – 12: 53–54/1,96–1,98; déplacée. – 13: 54,42/2,30; couche 5 A1. – 14: 53,23/3,55. M I alt. 488,53. – 15: 54,5/2,035. – 16: 52,67/2,78, alt. 488,60. – 17: 53,30–53,65/1,30–1,60; zone perturbée. – 18: 53,86/2,07; couche 5 Al., alt. 488,50. – 19: 54,46/1,94 (?); déplacée. – 20: 53,36/1,87. – 21: 53,30/1,88. – 22: 53–54/1,50–2,50. – 23: 54,30/4,61, alt. 488,63. – Echelle 1:2.

Les vases campaniformes sont de facture très semblable. Couleur brun rouge à rouge foncé. La pâte, mal cuite, ne résiste pas au lavage. Les dégraissants sont très fins. Nous avons numéroté les vases d'après le type de leur décor, mais dans les lignes qui suivent, nous indiquons dans quelle mesure nous sommes sûr que les tessons mentionnés appartiennent à la même pièce.

Fig. 14, 1: Tous les tessons sont en connexion. Couleur cuir rougeâtre, profil irrégulier.

Fig. 14, 2: Un grand groupe de tessons et trois isolés, presque à coup sûr du même vase. Couleur très rouge, presque grenat. Facture très soignée.

Fig. 14, 3: Un seul fragment, avec peut-être un décor en échiquier. Couleur claire.

Fig. 14, 4: Le grand bord et un petit fragment appartiennent certainement au même vase.

Fig. 14, 5: Les tessons les plus petits se trouvaient dans le voisinage immédiat du grand (nº 4), mais il est douteux qu'ils appartiennent au même vase, alors qu'un fragment en connexion avec le grand se trouvait à plus de 3 m au nord-ouest. Couleur claire.

Fig. 14, 6: Un grand tesson et des plus petits qui ne sont pas en connexion, mais se ressemblent étonnamment malgré l'irrégularité du décor. Couleur claire.

Fig. 14, 7–13: Les lunules sont taillées dans un coquillage marin dont la détermination n'est pas faite; il y a probablement deux espèces. On distingue encore vaguement les côtes du test intact.

Fig. 14, 15–17: Les perles de dentales semblent présenter des traces d'usure à l'embouchure.

Fig. 14, 14, 18–22: Les colombelles (ou cyprées?) sont soigneusement perforées.

Fig. 14, 23: La rondelle de pierre perforée témoigne d'un travail très soigné, tant dans la perforation que dans l'arrondi du pourtour.

Fig. 15: Les deux petits silex en forme de demi-cercle sont faits de lamelles retouchées. Couleur grise.

Datation et interprétation

Nous sommes loin encore d'avoir terminé l'étude de la position des trouvailles que nous présentons ici, à l'intérieur de la civilisation des vases campaniformes en Europe. De nombreuses comparaisons sont possibles et nous ne les avons pas encore toutes faites. Il semble pourtant clair qu'elles appartiennent à l'horizon de reflux[3], et les vases valaisans s'apparentent de très près au groupe de la vallée du Rhône[4], tout en y apportant quelques éléments nouveaux, tel le décor du pot II, qui paraissent

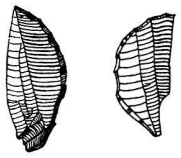

Fig. 15. Sion VS, Petit-Chasseur. Silex. Echelle 1:1.

assez proches du groupe de Bavière. Mais le but de cette publication n'est pas de résoudre ces problèmes.

Il est beaucoup plus intéressant de rechercher les rapports que l'on peut établir entre ce matériel et la phase la plus ancienne de la culture rhodanienne (Bronze ancien du Valais). A ses débuts, celle-ci ne forme qu'un petit groupe qui se cantonne dans les environs immédiats de Sion, principalement à Conthey, Grimisuat, Ayent et Sion, Crête de Maladaires[5]. Le métal abonde, épingles à disque ovale et décoré, brassards, pendeloques en forme de hausse-col; l'industrie de l'os produit des objets de types divers, notamment, des boutons coniques à perforation en V et des troncs de cônes perforés d'usage inconnu; on compte encore de nombreuses coquilles de pétoncle travaillées et des centaines de colombelles. Par malheur, la céramique est totalement inconnue. Bien que fort peu de chose rattache ce groupe à la civilisation du vase campaniforme, il est presque certain qu'il y trouve son origine et qu'il doit s'apparenter de près au faciès découvert à Sion.

Mais le matériel de comparaison fait cruellement défaut. Pas de céramique dans le groupe de la culture rhodanienne, pas de métal à Sion(!) puisqu'il a sans doute été dérobé par les violateurs – encore faudrait-il prouver qu'il y en a eu, ce que nous espérons faire par des analyses chimiques du sol. Nous ne pouvons mettre en parallèle que l'industrie de l'os et les coquillages: seules les colombelles se retrouvent partout; les pendeloques de coquilles diffèrent par la forme et peut-être par l'espèce animale dont elles proviennent; les dentales de Sion sont isolées. Mais, près du ciste VI, nous avons trouvé un tronc de cône perforé qui permet d'espérer de nouvelles découvertes dans la suite des fouilles.

Le rite des ensevelissements en ciste plonge ses racines dans le néolithique local où il est bien connu[6]. Il se prolonge jusqu'au début de la culture rhodanienne et n'a peut-être été complètement éliminé des traditions locales qu'au début de l'ère chrétienne. Il faut noter cependant que par leurs grandes dimensions certains cistes de Sion diffèrent profondément des autres. Il n'est pas exclu, non plus, qu'ils soient seuls à avoir été construits au-dessus du sol, ce qui les apparente à des monuments mégalithiques.

Le problème des origines de la culture rhodanienne, qui est au fond celui du début de l'âge du Bronze en Valais, risque donc de trouver une solution ou une

[3] Sangmeister E., La civilisation du vase campaniforme. Les civilisations atlantiques, Rennes 1963. (Ouvrage d'ensemble avec bibliographie commentée.)

[4] Combier J., Circonscription de Grenoble. Gallia 4, 1961, 301–336. – Combier J., Les enseignements de la découverte de St-Paul-de-Varces et l'âge du Bronze dans la région de Grenoble. Bulletin de la Société préhistorique française 59, 1962, 156–167. – Bocquet A., La nécropole protohistorique de St-Paul-de-Varces. Grenoble 1963.

[5] Sauter M.-R., Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens. Vallesia 5, 1950, 1–165. – Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens. Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950–1954). Vallesia 10, 1955, 1–38. – Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens. Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955–1959). Vallesia 15, 1960, 241–296. – Bocksberger O.-J., L'âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois. Lausanne 1964.

[6] Sauter M.-R., Sépultures à ciste du bassin du Rhône et civilisation palafittique. Sibrium 2, 1955, 133–139.

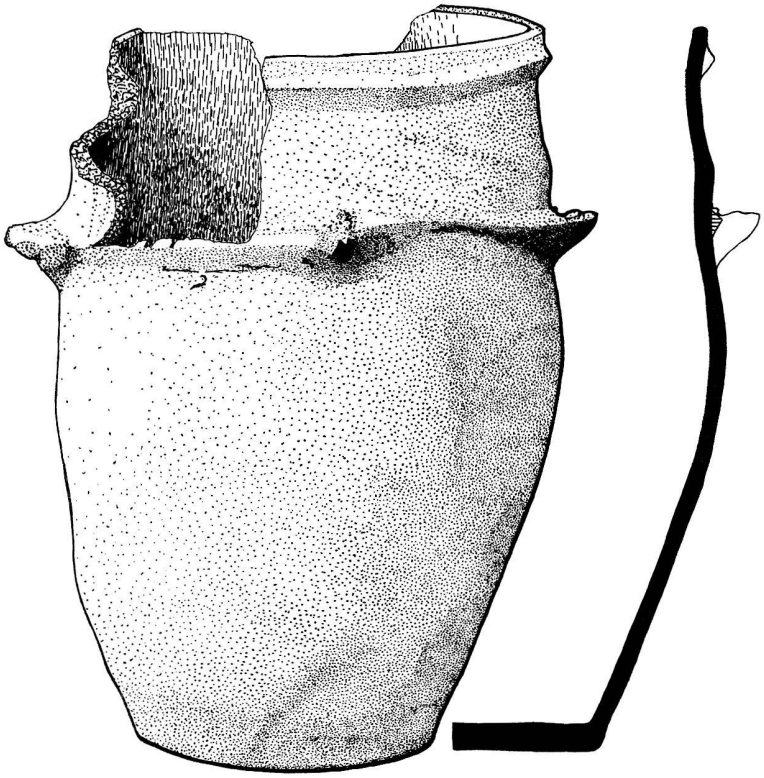

Fig. 16. Sion VS, Petit-Chasseur. Jarre trouvé dans la couche 5, à l'intérieur du ciste I. Echelle 1.4.

esquisse de solution au cours des fouilles de Sion, mais il est encore trop tôt pour avancer des hypothèses précises.

LES DALLES GRAVÉES OU FAÇONNÉES

Ces dalles constituent l'élément décisif qui fit l'importance des fouilles, et jusqu'en ce point de notre exposé, nous ne les avons considérées que dans leur fonction architecturale. A ce titre, elles sont partie constituante des cistes et ne se distinguent en rien de vulgaires pierres plates, mais elles se trouvent en position secondaire dans cet emploi et nous en avons de bonnes preuves. Il est facile de distinguer les cassures franches qu'elles ont subies à l'époque de la civilisation du vase campaniforme des limites soigneusement arrondies qui leur ont donné leur forme originelle; on ne peut nier cette évidence qu'elles ont été mutilées pour qu'elles s'adaptent au plan du constructeur qui ignorait la signification des gravures qu'elles portaient ou qui n'en tenait aucun compte. Dans les calages de la dalle ouest du ciste III se trouve un petit fragment gravé, on ne saurait trouver meilleure preuve de réemploi, au sens que nous venons de définir.

Au premier moment, seules les gravures attirèrent notre attention et nous avons laissé évacuer les dalles sud et est du ciste II sans les avoir examinées entièrement; nous nous repentons amèrement de cette faute, car il se peut qu'elles aient présenté des bords soigneusement rabattus, comme la dalle est du ciste I que, pendant deux ans, nous avons jugée sans intérêt. Nous étions à cent lieues de penser qu'il pût s'agir d'une authentique statue humaine. Pourtant, tel est le cas.

La technique employée est déjà fort évoluée. Dans une dalle brute, de dimensions adéquates, on a d'abord taillé une forme humaine en soignant l'arrondi du bord, puis on a gravé les éléments importants de l'anatomie de l'homme, les bras, et de son costume, armes, bijoux broderies du vêtement (?).

Il n'est pas toujours facile de lire les dalles, taillées tantôt dans le schiste lustré du voisinage immédiat, tantôt dans un calcaire dolomitique, provenant d'une carrière de St-Léonard située à quelques sept kilomètres en amont de la vallée (cf. supra). La description qui suit demeure donc en partie hypothétique et ne se fera définitive que lorsque nous aurons trouvé toutes les dalles du site et achevé les comparaisons possibles avec des dalles ou des menhirs analogues découverts dans des régions voisines ou éloignées.

Ciste I, dalle sud (planche 5)

Dalle (1,04 × 1,02 m) recouverte d'une couche de concrétion très solide, nous n'avons pas osé la laver chimi-

quement et la nature de la roche est encore inconnue. Il est certain cependant que toute sa moitié supérieure est délitée. Fragment d'un «costume».

Ciste I, dalle ouest (fig. 13, planche 6)

Fragment de schiste lustré (2,72 × 1,19 m) constituant presque toute la statue. On aimerait connaître la tête. Les bras, un pendentif à double spirale représentée par des cercles concentriques, la ceinture et le poignard se reconnaissent aisément. On remarque l'admirable technique naturaliste des mains. Le poignard est traité en «champlevé». Ce spécimen, très différent des précédents, représente peut-être un mâle.

Ciste I, dalle est (fig. 12)

Grande et épaisse dalle de schiste lustré (2,50 × 1,43 m), très difficile à «lire». Elle pourrait représenter le cou, l'épaule et le sein d'une statue de femme haute de presque 6 m. Le rabattage au marteau des bords actuellement conservés est remarquable.

Ciste I, dalle nord (planche 8, 2)

Sur une plaque de calcaire dolomitique (1,28 × 1,04 m) se dessine un décor extraordinairement complexe, qui témoigne sans doute de plusieurs gravures successives. Le haut représenterait un soleil se levant ou se couchant derrière une montagne, mais cette interprétation toute moderne doit être abandonnée au profit d'une interprétation anthropomorphique analogue à celle des plaquettes de schiste du Portugal. Nous renonçons pour l'instant à présenter un dessin, vu les difficultés de lecture, et nous ne publions qu'une photographie fragmentaire.

Ciste II, dalle nord (planche 8, 1)

Fragment de calcaire dolomitique (0,67 × 0,41 m) représentant environ un quart de la statue. On reconnaît sans peine le bras et la main, et ce qu'on appellerait conventionnellement un collier, mais qui paraît ici le dernier pli d'une draperie agrafée sur l'épaule; les zigzags, triangles et losanges pointés, peuvent représenter des broderies. L'espace qui entoure le cou est soigneusement bouchardé, alors que les autres surfaces nues présentent une brillance remarquable, on se demande s'il a fallu éliminer une bosse naturelle de la pierre ou si ce travail avait un but plus significatif mais inconnu.

Ciste II, dalle ouest (planche 7)

Fragment de calcaire dolomitique (1,15 × 0,82 m) représentant la moitié inférieure, fortement écornée à sa droite, d'une statue assez semblable à la précédente. On reconnaît la main et le bras, avec des détails inexplicables, tels la présence éventuelle d'un gant et la configuration bizarre du petit doigt. Les traits de la base, visibles sur la photo mais non dessinés, peuvent fort bien être naturels. Le «costume» est de même style que celui de la dalle précédente.

Interprétation

Les figurations anthropomorphes qui datent de la fin du néolithique et du début de l'âge des métaux ne sont pas trop rares en Europe occidentale, et des études sans nombre leur sont consacrées, parce qu'elles présentent un attrait incontestable qui dépasse leur intérêt scientifique pour toutes sortes de raisons sentimentales[7]. Leur classement a été tenté de mille façons et nous n'essaierons pas d'en créer un nouveau. Nous ferons cependant une rapide révision des faits actuellement connus de nous.

Allemagne: On connaît quelques rares figurations de ce genre, mais celle de Schafstaedt[8], d'un style fort éloigné, et celles de Göllitsch ne présentent qu'un décor géométrique beaucoup plus grand que celui de nos dalles.

Bretagne et bassin de Paris: Sculptures anthropomorphes assez éloignées des nôtres, tant par la conception que par l'exécution. Région des Cévennes. Nombreuses statues-menhirs qui ne ressemblent à celles de Sion que par la présence de certains éléments: ceinture, bras et mains. Leur principe de représentation et leur technique d'exécution diffèrent profondément.

Bouches-du-Rhône: On connaît depuis longtemps les stèles de Trets et d'Orgon, dont le décor s'apparente de près à celui des dalles ouest et nord du ciste II et à la dalle sud du ciste I.

Vaucluse: Tout récemment une stèle de Lauris (quartier de Lombardie) proche parente des précédentes et plus complète a été publiée[9]. Elle ne représente qu'une tête et ne paraît pas avoir été mutilée, or précisément les têtes manquant entièrement au Petit-Chasseur. La valeur des comparaisons possibles se trouve ainsi nettement infirmée.

Italie: Ce pays est fort riche en figurations anthropomorphes diverses. Le Haut-Adige, les régions de La Spezzia et de Foggia ont fourni des stèles et des menhirs décorés; les roches gravées du Val Camonica et du Val des Merveilles présentent de nombreuses représentations d'hommes ou d'armes[10]. Mais en règle générale, on ne

[7] Octobon, Cdt., Statues-menhirs, stèles gravées et dalles sculptées. Revue anthropologique 41, 10–12, 1931, 299–579. (Donne une bibliographie très complète.)

[8] Matthias W., Eine neue Menhirstatue aus Mitteldeutschland (Schafstaedt, Kr. Mersburg). Nachrichtenblatt für Vor- und Frühgeschichte 8, 1963, 32–33.

[9] Gagnière S., Circonscription d'Aix-en-Provence. Gallia 4, 1961, 337–386.

[10] Battaglia R., Sulla distribuzione geografica delle statue-menhirs. Studi etruschi 7, 1933, 11–37. – Le statue antropomorfe di Lagundo. Studi Trentini 1934, 46. – Nuove statue antropomorfe scoperte nell'Alto Adige. Atti e Memorie della Accad. Patavina di SS.LL. ed AA. 65, 1952–53. – La statua megalitica di Ossimo

peut trouver que des détails analogues à ce que nous observons à Sion, tel le poignard d'une statue de Filetto qui ressemble beaucoup à celui de la dalle ouest du ciste I.

Corse et Sardaigne: Ces deux îles nous sont encore mal connues. Il ne semble pas pour l'instant qu'elles puissent apporter grand éclaircissement à nos problèmes.

Péninsule Ibérique: Ce ne sont pas les roches gravées qui peuvent ici nous intéresser, mais les dalles anthropomorphes du sud de la péninsule. Elles se rapprochent des nôtres par la conception et certains détails[11].

Nous n'en sommes qu'au début d'une enquête qui sera forcément très longue et vaste. Tous les monuments auxquels nous venons de faire allusion diffèrent en somme profondément les uns des autres et ne présentent que ces deux caractères communs: représenter, sur la pierre, des figurations humaines. Rien ne dit que les figurations sur céramique ne doivent pas être prise en considération. Peu de pierres sont sérieusement datées par des trouvailles annexes. A l'heure actuelle déjà, les problèmes que nous effleurons ici montrent une rare complexité dans laquelle la rareté des trouvailles nous promet peu de fils conducteurs.

DATATIONS
RELATIONS CULTURELLES
CONCLUSION

Nous possédons trois éléments de datation au Petit-Chasseur. Ils posent plus de questions qu'ils n'en résolvent.

1. Dans les caissons 2 et 3, à environ 1,50 m au-dessous de la couche de la civilisation du vase campaniforme, se trouve une couche qui a livré quelques tessons peut-être néolithiques, mais nous ne l'avons pas encore explorée sur une grande surface. La tâche principale des fouilles à venir est de l'étudier partout où cela sera possible pour déterminer son âge et pour y retrouver, éventuellement, l'implantation primitive des dalles gravées, donc pour donner à celles-ci une datation définitive. Ce n'est qu'une espérance.

2. Le poignard et la double spirale qui figurent sur la dalle ouest du ciste I, ainsi que le décor géométrique des autres gravures peuvent donner lieu à des comparaisons instructives qui, notamment pour la dalle nord du ciste I, nous mèneront dans le domaine de cultures variées et souvent éloignées, mais sans apporter de certitude.

3. La stratigraphie du Petit-Chasseur démontre de façon irréfutable que les dalles de Sion sont antérieures à une phase de la civilisation du vase campaniforme qui n'est pas indubitablement la dernière, au contraire. Cette certitude ouvre la porte à bien des hypothèses.

On est obligé, en effet, de se demander quelle pouvait être la culture valaisanne qui connaissait le poignard à arête centrale tel qu'il est représenté sur la dalle ouest du ciste I, et ceci à une époque antérieure à l'âge du Bronze! Les suppositions susceptibles d'apporter une réponse sont si incroyables que nous préférons nous taire sur ce point, pour l'instant.

in Val Camonica. Contributo all'iconografia religiosa dell'antiche populazioni alpine. Rivista di Scienze preistoriche 12, 1957. – Laviosa-Zambotti P., Sulla cronologia delle statue antropomorfe di Lagundo. Studi Trentini di Scienze Storiche 15, 1934. – La civilta preistoriche e protoistoriche nell'Alto Adige. Monumenti Antichi 1938, 6–578. – Acanfora M. O., Le statue antropomorfe dell'Alto Adige. Cultura Atesina 6, Bolzano 1953. – La stele antropomorfe di Castellucio dei Sauri. Rivista di Scienze preistoriche 15, 1960, 95–123.

[11] Leisner G. und V., Die Megalithgräber der iberischen Halbinsel. II: Der Westen. Madrider Forschungen, Berlin 1956. – Ramon y Oxea, Lapidas sepulcrales de la edad del Bronce en Estramadoura. Archivo español 80, 1950, 80.

Provenance des illustrations:
Fig. 1–2, 9 Dessin D. Weidmann, d'après O.-J. Bocksberger,
Fig. 3–4, 13 Dessin G. Graeser, d'après O.-J. Bocksberger,
Fig. 5–6 Dessin G. Graeser, d'après S. Favre,
Fig. 7 Dessin G. Graeser,
Fig. 8, 11–12, 14–16 Dessin O.-J. Bocksberger,
Fig. 10 Dessin D. Weidmann,
Planches 5, 7–8 Photos et dessins O.-J. Bocksberger,
Planche 6 Photo Borlat, Sion.

Adresse de l'auteur:
O.-J. Bocksberger, Dr ès litt., 9, chemin des Dents-du-Midi, 1860 Aigle.